



PREAVIS MUNICIPAL No 23-07

Sainte-Croix, le 28 août 2023

Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Balcon du Jura : Tourisme 2024-2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de soumettre aux Conseils communaux de Sainte-Croix et Bulle la feuille de route des projets touristiques intercommunaux identifiés pour la période 2024-2026, ainsi que les coûts estimés. Il vise également à informer sur la gouvernance et la nouvelle promotion locale du tourisme envisagées dès 2024, pour donner suite à la nouvelle organisation de l'ADNV. Le troisième objectif est d'établir le principe de répartition financière entre les communes de Sainte-Croix et Bulle pour les projets jugés d'un intérêt touristique régional.

2. Introduction

En décembre 2020, un chef de projet a été engagé sur une période déterminée de 30 mois afin de coordonner les étapes, les actions ainsi que les sous-projets du Masterplan. En juin 2023, ce mandat a été prolongé pour une nouvelle période de 30 mois, jusqu'au 31 décembre 2025. Sa mission principale est de positionner la destination de Sainte-Croix/Les Rasses comme une destination touristique « 4 saisons » reconnue de l'Arc jurassien franco-suisse ainsi que de tendre vers un tourisme de séjour.

Le Masterplan est un programme de développement qui a pour but de fédérer les acteurs touristiques autour d'une vision commune et de les inciter à s'engager dans la même direction.

Pour y parvenir, six objectifs ont été définis :

1. Passer d'un tourisme de loisirs à un tourisme de séjour qui génère de la valeur ajoutée sur le territoire ;
2. Prioriser et sélectionner les projets multisaisons qui provoquent l'acte d'achat de séjour ;
3. Prolonger et diversifier l'activité touristique, notamment en « mettant en scène » et en animant le territoire ;
4. Faciliter et encourager l'accès au Balcon du Jura en structurant des offres combinées incluant le transport ;
5. Améliorer la visibilité de l'information à l'aide d'une signalétique adaptée ;
6. Partenariats promotionnels avec des réseaux régionaux, nationaux et internationaux (OT, Vaud Promotion, Suisse Tourisme).

Pour le suivi du projet global, un comité de pilotage, composé de représentants des municipalités ainsi que de l'ADNV, a été mis en place.

En 2022, 5 groupes de travail ont été constitués. La création de ces groupes a permis aux acteurs d'agir au sein de réseaux, de fédérer les forces et d'encourager la collaboration ainsi que l'échange de connaissances et d'expériences.

En 2023, le Grand Conseil vaudois a voté un crédit-cadre de 50 millions de francs en faveur du tourisme quatre saisons. Cette somme permettra de soutenir la création ou la rénovation d'infrastructures durables. Le montant global de 50 millions de francs couvrira la période 2023-2026. Chaque projet pourra décrocher un maximum de 5 millions de francs, en guise d'aide à fonds perdu. Ce soutien s'inscrit ainsi pleinement dans le programme de législature cantonale 2022 – 2027 qui vise à « promouvoir et développer le tourisme durable 4 saisons ». Les fonds seront distribués en fonction de l'ordre chronologique des demandes. « Premier arrivé, Premier servi ». Dans cette optique, il est impératif que la région de Sainte-Croix / Les Rasses puisse proposer rapidement des projets touristiques adaptés aux quatre saisons pour la période de 2023 à 2026, afin de pouvoir prétendre à une part de ces aides financières.

3. Des activités et une promotion axée sur l'ensemble du Balcon du Jura

Historiquement, la zone touristique de Sainte-Croix / Les Rasses est élargie à tout le Balcon du Jura. Le développement projeté continue sur cette voie afin d'en faire une force. Il aménage, améliore et relie l'offre existante afin d'avoir une synergie importante entre les différents acteurs, en été comme en hiver.

3.1 Les Replans - Les Rasses - Les Cluds

En hiver, cette zone propose un domaine skiable de 30km, un domaine nordique de plus de 65km, des itinéraires raquettes et de ski de randonnée. Il y a un parking pour environ 200 véhicules aux Replans, un parking pour 500 véhicules aux Rasses et un parking pour environ 100 véhicules aux Cluds. Cette zone se situe à cheval sur 2 communes. En effet, la zone des Replans se situe sur le territoire communal de Sainte-Croix et les zones des Rasses et des Cluds se situe sur le territoire de la commune de Bullet.

- Les Replans ont un accès au domaine skiable via le téléski du Couvert et sont le point de départ d'un itinéraire de ski de randonnée menant aux Avattes et au sommet des Petites-Roches. Un B&B est présent dans le périmètre ainsi qu'un restaurant (Petites Roches). 2 colonies de vacances se situent également sur le périmètre des Replans.
- Les Rasses offrent 65km de pistes de ski de fond, plusieurs itinéraires de raquettes et un itinéraire de ski de randonnée. Il y a un magasin de sport avec location et vente, ainsi que 2 hôtels, 3 restaurants et 2 colonies de vacances dans cette zone.

- Les Cluds sont le point de départ de nombreux skieurs de fond et donnent accès au domaine nordique avec plus de 65km de pistes. Les Cluds sont également situés au départ de plusieurs itinéraires raquettes et itinéraires hivernaux. Il y a un camping ouvert toute l'année avec 100 emplacements, ainsi qu'un restaurant servant des spécialités locales toute l'année. En hiver, un magasin de sport propose la location de matériel de ski de fond et raquettes, ainsi que des ventes. Il y a aussi un B&B et plusieurs colonies de vacances dans cette zone.

En été, cette zone est le point de départ de plusieurs itinéraires pédestres permettant de découvrir la région, d'atteindre le sommet du Chasseron ou de rejoindre des chalets d'alpage proposant des spécialités locales. 3 itinéraires VTT, 1 national et 2 locaux, passent également par cette zone. La capacité des parkings est similaire à la période hivernale.

- Les Replans bénéficient d'une piscine publique offrant 2 bassins, une pataugeoire, 2 plongeoirs et un toboggan. Elle est exploitée de juin à fin août et propose également une buvette pour se restaurer. Un B&B est présent dans le périmètre ainsi qu'un restaurant (Petites Roches). 2 colonies de vacances se situent également sur le périmètre des Replans.
- Les Rasses sont un point de départ idéal pour découvrir la région à pied, en VTT ou à vélo. 2 hôtels, 3 restaurants ainsi que 2 colonies de vacances sont situés dans cette zone. Le Grand Hôtel des Rasses dispose également d'un mini-golf de 18 trous ouvert au public.
- Les Cluds, en période estivale, proposent 1 camping, 1 restaurant, un B&B ainsi que plusieurs colonies de vacances.

Le Grand Hôtel des Rasses dispose d'un espace bien-être comprenant une piscine intérieure chauffée, un hammam et un sauna. Cet espace est ouvert aux visiteurs externes à l'hôtel été comme hiver.

Développement touristique de la zone et projets envisagés

Aux Replans, un projet de rénovation de la piscine est en cours de développement. Ce projet implique la démolition des structures existantes pour céder place à de nouvelles installations qui comprendront une réception pour les caisses, des vestiaires modernes, une buvette attrayante ainsi que des locaux techniques de pointe. Dans le prolongement de cette rénovation, un parc de loisirs sera aménagé dans les environs de la piscine. Ce parc offrira un éventail d'attractions captivantes, notamment un parcours aérien, une tyrolienne sur rail et des descentes en « summer tubing ». Le budget global alloué à ce projet est estimé à environ CHF 7'000'000.-.

Aux Rasses, un projet de création d'un centre de compétence dédié au VTT est en cours de réalisation. Ce centre offrira diverses pistes d'entraînement adaptées à différents niveaux, ainsi qu'une pumtrack en asphalte couvrant une superficie généreuse de 800 mètres carrés. Situé à proximité des remontées mécaniques et de l'hébergement de groupe « Les Ecoreuils », ce projet requiert un investissement total de CHF 360'000.-. Jusqu'à présent, il a obtenu des financements notables, notamment CHF 70'000.- (20 %) du Fonds du Sport Vaudois ainsi que CHF 90'000.- (25%) de la part du SPEI, dans le cadre de la LADE. Par ailleurs, plusieurs promesses de parrainage émanant de sociétés locales et nationales ont déjà été confirmées.

Au sein du domaine skiable des Rasses, des essais sont en cours en vue de la mise en place de systèmes de traction pour les Mountain Carts ainsi que, potentiellement, les VTT. Cette initiative vise à élargir l'utilisation des remontées mécaniques durant la saison estivale. Un budget de CHF 300'000.- a été alloué en vue de cette expansion saisonnière des infrastructures de remontées mécaniques.

Réside la question cruciale de l'avenir des remontées mécaniques à Sainte-Croix / Les Rasses. Le COPIL est pleinement conscient de l'urgence à prendre des décisions stratégiques rapides pour répondre aux défis du réchauffement climatique et du manque de neige, qui entraînent des répercussions financières sur les

remontées mécaniques et les Communes de Sainte-Croix et de Bullet. Avant de considérer des solutions, il est primordial de professionnaliser la gestion de ces installations pour garantir leur développement futur, en hiver comme en été. Cette professionnalisation sera essentielle pour éclairer les décisions relatives au maintien, au développement ou au démontage de certaines infrastructures.

Aux Cluds, un projet alliant la rénovation d'une colonie de vacances et la création d'un centre sportif quatre saisons est également en cours. Ce projet implique la restauration de la colonie, anciennement connue sous le nom de LVT (Ligue Vaudoise pour la Tuberculose), ainsi que la construction d'un centre nordique polyvalent pour le GSFR sur le même site. Ce centre sportif quatre saisons sera également accessible aux vététistes et aux randonneurs durant la saison estivale, offrant ainsi une exploitation continue tout au long de l'année. Dans l'espace situé entre les deux bâtiments, un petit terrain de sport pourrait voir le jour. Le budget global attribué à ce projet est estimé à plus de CHF 2'000'000.-.

Afin d'assurer une interconnexion optimale entre ces trois sites, des améliorations significatives de la mobilité douce (piétons, VTT, vélo) sont indispensables. Des ajustements seront apportés à l'itinéraire reliant les Replans aux Rasses, en passant en dessous des Praz-Bûchons, dans le but de favoriser la cohabitation harmonieuse des différentes pratiques et d'optimiser le confort des usagers. Une balade didactique et ludique visant à enrichir l'expérience des visiteurs tout en promouvant les déplacements respectueux de l'environnement entre ces différents espaces de loisirs est en cours de réflexion.

Situé entre les Rasses et les Cluds, le point de vue et la table d'orientation du plateau des Planets pourrait également être amélioré et optimisé. L'état actuel du lieu ne favorise pas la mise en valeur du panorama offert. Ce projet doit faire partie intégrante d'un projet global sur l'ensemble des points de vue et tables d'orientation identifiées dans la région du Balcon du Jura.

Au Chasseron, un parcours archéologique sera mis en place par le collectif Caligae à l'automne 2023.

3.2 Col des Étroits, Mont des Cerfs et Hameau de la Gittaz

En hiver, cette zone offre une variété d'activités telles que des pistes de ski de fond, des sentiers de raquettes et des randonnées hivernales qui débutent au Col des Étroits. Le ski-club de Sainte-Croix gère également un téléski ainsi qu'une piste éclairée, situés à proximité. Les établissements de restauration de La Gittaz et du Mont-des-Cerfs proposent en outre des spécialités locales toute l'année. Plusieurs espaces de stationnement sont disponibles, dont le parking du Col des Étroits pouvant accueillir de 20 à 30 véhicules.

En été, cette région offre diverses possibilités de randonnées à travers son territoire. Elle est également traversée par plusieurs itinéraires de vélo et de VTT avec des restaurants. Depuis l'été 2021, le collectif Caligae a créé un parcours archéologique et éducatif au départ du Col des Étroits. Par ailleurs, un projet de parc éolien est en cours de développement et devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2023, avec l'installation de six éoliennes.

Développement touristique de la zone et projets envisagés

Au Col des Étroits, la Commune de Sainte-Croix a pour objectif d'améliorer l'expérience touristique. Cette localité occupe une position stratégique le long d'une route très fréquentée et représente l'entrée principale vers la destination en provenance de la France ou du Val-de-Travers. De plus, ce lieu sert de point de départ à de nombreuses randonnées estivales et hivernales. Le Col des Étroits joue un rôle essentiel en tant que porte d'entrée, il offre également une connexion vers le massif du Chasseron. L'amélioration de l'accueil touristique vise à optimiser plusieurs aspects. Le stationnement, l'information touristique, le terroir local, les activités et le patrimoine culturel. En novembre 2023, le tout premier parc éolien sur le territoire vaudois sera officiellement inauguré aux Mont-des-Cerfs et au hameau de la Gittaz. Ce parc sera composé

de six éoliennes, marquant ainsi une étape significative dans la promotion des énergies renouvelables. Diverses activités touristiques en corrélation avec les éoliennes sont à l'étude comme une balade didactique ainsi que la possibilité de visiter l'une des éoliennes.

3.3 Mont et Aiguilles de Baulmes

En été, cette région offre un chalet d'alpage proposant des spécialités locales, ainsi qu'un parking aménagé. Plusieurs itinéraires de randonnée traversent cette zone, et une boucle dédiée au VTT passe à proximité. Les Aiguilles de Baulmes sont également renommées comme site d'escalade.

Durant la saison hivernale, cette zone est accessible en raquettes ou en ski de randonnée, mais ne propose aucune activité touristique ou sportive. Le chalet d'alpage du Mont de Baulmes est fermé durant cette période.

Développement touristique de la zone et projets envisagés

La zone de loisirs identifiée est principalement constituée de zones verdoyantes, agropastorales et de zones forestières. Ces désignations restreignent les possibilités d'implantation d'infrastructures. Il est donc préconisé de privilégier des projets qui ne requièrent pas de nouvelles constructions ou de changements d'affectation du sol.

Les Aiguilles de Baulmes sont un lieu privilégié pour l'escalade. Cependant, cette activité n'est pas accessible à tous et demande une connaissance approfondie du terrain. Afin de valoriser ce site, un projet de via ferrata est actuellement à l'étude.

Le panorama offert sur les Alpes constitue un atout majeur de la région du Balcon du Jura. À proximité du chalet d'alpage, un point de vue équipé d'une table d'orientation est présent, offrant une vue panoramique sur les sommets alpins les plus emblématiques. Une amélioration de cet espace est envisagée afin d'optimiser l'expérience des visiteurs. Cette réflexion est valable pour l'ensemble des points de vue identifiés tels que le Chasseron, la Tour Grand' Vy, Les Planets, Mauborget et le Mont-de-Baulmes.

3.4 Les villages de Sainte-Croix & Bullet

3.4.1 Sainte-Croix

Sainte-Croix est situé sur l'axe Yverdon-les-Bains - Pontarlier, bénéficiant d'un accès aisé par les transports en commun depuis Yverdon-les-Bains grâce à la ligne ferroviaire Yverdon-Sainte-Croix exploitée par TRAVYS. Cette gare offre des liaisons vers d'autres destinations du Balcon du Jura, telles que Bullet, l'Auberson et Mauborget, ainsi que des régions limitrophes comme le Val de Travers.

Le village dispose d'une variété d'installations sportives. Le centre sportif des Champs de la Joux propose 2 terrains extérieurs polyvalents, des infrastructures pour l'athlétisme, un terrain de football, un terrain de beach-volley et un skate park, accessibles gratuitement. Ce complexe abrite également une salle de gym avec gradins et un mur d'escalade, servant tant pour des événements sportifs que des manifestations telles que le comptoir de Sainte-Croix ou des concerts. Le club de tennis de Sainte-Croix met à disposition 2 terrains en terre battue et 2 terrains en béton. La pratique de ce sport est ouverte à tous contre paiement, cependant une réservation préalable est requise.

Pour les amateurs de randonnée, la gare de Sainte-Croix est un point de départ pour de nombreuses excursions menant vers des sites emblématiques de la région tels que le Chasseron, les Aiguilles de Baulmes ou les gorges de Covatannaz. En matière de cyclisme et de VTT, cette gare est le point de départ des itinéraires VTT SuisseMobile N°988 et N°989, ainsi que de l'itinéraire vélo SuisseMobile N°54. Depuis

2021, la société BikesLab propose la location de VTT et VTT électriques à la gare de Sainte-Croix. Cette société offre également des services d'accompagnement et de planification d'itinéraire.

Sainte-Croix jouit également d'une offre culturelle riche. Le village compte un cinéma ouvert toute l'année, ainsi qu'une galerie d'art mettant en avant le travail d'artistes suisses. Le passé industriel de Sainte-Croix est mis en lumière par l'atelier de mécanique ancienne du Dr. Wyss et "le musée, patrimoine et mécanique d'art" qui est en rénovation pour une ouverture prévue en 2024.

Tout au long de l'année, Sainte-Croix accueille plusieurs événements à vocation touristique, parmi lesquels certains sont d'importance régionale voire suprarégionale :

- La Spartan Race, organisée depuis 2021, attire plus de 3000 participants ainsi qu'un public nombreux. Cet événement met en avant la région, ses paysages et ses sentiers de randonnée et de trail.
- Le marché d'été, rendez-vous incontournable de la saison estivale, se déroule chaque mi-août. Il offre aux visiteurs l'occasion de découvrir et de déguster des produits artisanaux sur plus de 40 stands.
- Le Festival des terroirs sans frontière à fin août, pour une découverte des artisans des deux côtés de la frontière sur trois jours d'événements.
- Le Carnaval de Sainte-Croix, qui se déroule chaque année en février, constitue une manifestation majeure pour la région. Étalaé sur 4 jours, il attire plus de 10'000 participants. La parade du dimanche est l'un des moments phares de ce week-end festif.

3.4.2 Bullet

Le village de Bullet est accessible par les transports en commun, pour y parvenir, il est nécessaire de passer par Sainte-Croix. La localité dispose d'une salle polyvalente destinée aux écoles ainsi qu'à divers événements tels que FestiSuisse, par exemple. À proximité de cette salle, un terrain de jeux est accessible, ainsi qu'un petit terrain de football. Ces deux installations sont ouvertes à tous.

En quittant le village, on découvre le premier centre taoïste d'Europe, le Centre Ming Shan. Celui-ci propose plusieurs logements et un restaurant, accueillant des visiteurs pour des retraites axées sur le bien-être et la pratique taoïste. Les chambres ainsi que le restaurant ne sont pas accessibles aux personnes extérieures. Au cœur du village de Bullet, un restaurant est ouvert toute l'année. En direction des Cluds, à la sortie du village, une tour panoramique a été érigée, offrant une vue splendide sur la chaîne des Alpes.

Développement touristique de la zone et projets envisagés

Sainte-Croix

De nombreux projets sont en cours de réalisation ou sont prévus. L'un des projets majeurs est la création du nouveau musée intitulé « le musée », qui mettra en lumière le riche passé industriel de Sainte-Croix ainsi que l'expertise en mécanique d'art qui lui est propre. Installé dans les locaux de l'ancien CIMA, ce musée devrait ouvrir ses portes en juin 2024. Les coûts totaux de cette entreprise s'élèvent à CHF 9'800'000.-. En parallèle de l'inauguration du Musée, il est envisagé de mettre en valeur le village et son héritage au moyen d'une balade industrielle didactique. Une première version a été élaborée par l'Hôtel de France. Actuellement en phase de révision et d'amélioration, une nouvelle version de cette balade devrait voir le jour simultanément à l'ouverture du nouveau musée.

Concernant la mobilité, la Commune de Sainte-Croix souhaite optimiser l'interface de la gare. Il est envisagé de créer de nouveaux quais pour bus, des parkings P+R et B+R favorisant la mobilité durable, et un espace arborisé avec bancs et couvert offrant une expérience pratique et conviviale. L'information touristique à la gare devra également être améliorée et optimisée.

La Commune est engagée dans le programme de signalisation touristique régionale. La première phase a été achevée en 2022 avec la mise en place de panneaux d'accueil aux entrées de la destination. Actuellement, la deuxième phase du programme, axée sur le guidage routier, est en cours de réalisation. Cette étape vise à optimiser la signalétique touristique à la fois dans le village de Sainte-Croix et sur l'ensemble du territoire communal.

Dans le contexte de l'accueil d'événements, un projet visant à créer une nouvelle halle couverte est actuellement à l'étude. Le lieu précis de cette nouvelle infrastructure ainsi que les coûts globaux associés restent à déterminer à ce stade.

Concernant les installations sportives, le club de tennis envisage une modernisation de ses infrastructures avec la rénovation de ses deux terrains en terre battue et la création de deux courts de Padel tennis couverts aménagés sur les terrains en béton existants. Le budget alloué à ce projet est estimé à CHF 690'000.-.

Un nouveau mur d'escalade de type bloc est à l'étude sur la façade sud du centre sportif. Cette initiative offrira une activité en accès libre, ne nécessitant pas de surveillance permanente sur place. Le coût de réalisation de ce projet est estimé à CHF 80'000.-. En complément à cette nouvelle offre, la Commune de Sainte-Croix est également en réflexion concernant la création d'un nouveau terrain multisport ludique permettant la pratique de nombreux sports. Le projet étant au stade de réflexion, le lieu ainsi que les coûts ne sont pas encore connus.

Bullet

Au sein du village de Bullet, deux projets sont en cours de réflexion. Le premier se concentre sur la Tour Grand' Vy, une structure qui offre un panorama magnifique sur les Alpes. L'expérience des visiteurs est entravée par l'absence de cartes d'orientation. La société de développement de Bullet a déjà exprimé son souhait de remédier à cette lacune. Il est donc essentiel d'intégrer ce projet dans la vision globale concernant l'amélioration des points de vue et des tables d'orientation.

Un projet concernant le stationnement dédié aux camping-cars ainsi que la création d'une borne Euro-Relais est en réflexion pour 2025. À l'heure actuelle, ce projet est à la phase d'étude.

La Commune de Bullet participe activement au programme de signalisation touristique régionale. La deuxième phase de ce programme, axée sur le guidage routier, est actuellement en cours de réalisation. Cette phase vise à optimiser la signalétique touristique à la fois dans le village de Bullet et sur l'ensemble du territoire communal. Le projet est en cours, et les panneaux doivent encore être installés.

3.5 L'Auberson

En hiver, le village de l'Auberson propose 25 km de pistes nordiques et est directement connecté aux pistes des Fourgs, de la Côte-aux-Fées et du Mont-des-Cerfs. Un parcours en raquettes est également accessible, et une patinoire naturelle. Au cœur du village, un magasin de sport propose la location de matériel de ski de fond et de raquettes, ainsi que la vente d'articles de sport.

En été, le village devient un point de départ idéal pour des randonnées pédestres, la pratique du VTT et du vélo. Il est traversé par l'itinéraire VTT SuisseMobile N°989 « Aiguilles de Baulmes Bike » ainsi que par deux itinéraires vélo SuisseMobile, à savoir le N°7 "Route du Jura" et le N°54 « Arc Jurassien ». Depuis l'été 2022, un sentier archéologique et éducatif a été inauguré au départ du village de l'Auberson grâce à l'initiative du collectif Caligae. À partir de la Grand'Borne, le sentier des bornes propose quatre itinéraires de 12 à 23 km qui reconstituent l'histoire de la frontière commune entre Sainte-Croix et Les Fourgs.

Chaque année, au mois d'août, L'Auberson accueille le Festival des Terroirs sans Frontière, un événement qui réunit les populations suisse et française autour des valeurs du terroir, du savoir-faire et du vivre ensemble. Ce festival se déroule sur trois jours à la Grand'borne et propose un marché attrayant ainsi qu'une multitude d'animations tout au long de l'événement.

Développement touristique de la zone et projets envisagés

Plusieurs projets à réaliser sont localisés dans la zone de l'Auberson. Le stationnement dédié aux camping-cars ainsi que la borne Euro-Relais, actuellement implantés sur le parking de la Grand-Rue à l'entrée du village, ne répondent pas de manière optimale aux besoins. Par conséquent, une relocalisation de ces installations est prévue. Le nouvel emplacement sélectionné se trouve à proximité de la grande salle, ce qui permettra de libérer des places de stationnement sur le parking central. De plus, cette nouvelle disposition améliorera l'accueil des camping-cars en offrant un environnement plus paisible et mieux adapté.

Un nouveau parking est en cours de réalisation afin de permettre un stationnement au centre du village à proximité des commerces, de la patinoire et de la piste de ski de fond.

3.6 Mauborget

En hiver, la zone offre un petit domaine skiable proposant 1 remontée mécanique, 1 piste de ski (possibilité d'être éclairée) ainsi qu'un tapis roulant et une piste pour les luges et bobs. Cette zone bénéficie également d'un point d'accès au domaine nordique proposant 65km de pistes et de 4 itinéraires balisés pour la raquette.

En été, Le village est le point idéal pour des randonnées pédestres, la pratique du VTT et du vélo. Le village est traversé par l'itinéraire VTT SuisseMobile N°989 « Aiguilles de Baulmes Bike » ainsi que 2 itinéraires vélo SuisseMobile, le N°7 « Route du Jura » et le N°54 « Arc Jurassien ».

Mauborget est également connu pour être une aire de départ pour les parapentes et deltaplanes. A proximité de ce départ, un restaurant propose une petite carte de restauration et offre une vue imprenable sur la chaîne des Alpes. Depuis la terrasse, il est possible d'observer les parapentes prendre leur envol.

Développement touristique de la zone et projets envisagés

La société de développement de Mauborget a entrepris une initiative visant à améliorer le point de vue central du village et à renouveler la table d'orientation qui s'y trouve. Ce projet est en cours de réalisation.

4. Mobilité

En décembre 2022, les Municipalités de Sainte-Croix et de Bullet ont conjointement décidé de mettre en place un service de transports publics à horaires fixes pendant les week-ends. Cette modification concerne spécifiquement la ligne 615 L'Auberson-Sainte-Croix-Bullet. Par conséquent, l'offre Allo Bus le week-end a été abandonnée. Toutefois, cette ligne ne dessert pas Mauborget, empêchant ainsi la connexion avec la ligne CarPostal N° 625 qui relie le Creux du Van, Couvet et la région du Val de Travers. Le groupe de travail : mobilité, transports publics a suggéré l'introduction de ce trajet lors des week-ends en période estivale. Ceci permettrait la création d'une boucle autour du massif du Chasseron et faciliterait l'accès à la région du Creux du Van et du Val de Travers. Actuellement, ce projet est en phase de réflexion et les coûts totaux demeurent inconnus à ce jour.

5. Mobilité douce

Avec la croissance du nombre de VTT électriques et en relation avec la création d'un nouveau parcours VTT baptisé « Tour des Alpagnes », une initiative a été entreprise pour envisager l'implémentation de supports pour VTT et de stations de recharge autonomes (alimentées par énergie solaire) dans les divers chalets d'alpage accessibles en VTT. Actuellement, les chalets d'alpage situés sur le tracé du parcours VTT « Tour des Alpagnes » seront dotés de supports VTT fabriqués à partir de troncs de bois, conçus par les services forestiers communaux. L'intégration de stations de recharge est en phase de réflexion et serait réalisée ultérieurement, si une décision en ce sens est prise. Le budget pour ce projet est estimé à CHF 50'000.-.

6. Hébergements

L'hébergement joue un rôle crucial dans l'offre touristique d'une destination. Au cours des dernières années, le Balcon du Jura a connu une évolution significative de son offre et de son parc d'hébergement touristique, mais il subsiste encore un déficit de structures d'hébergement.

Actuellement, des réflexions sont en cours pour déterminer comment il serait possible de :

- Soutenir la réalisation de projets de création, de modernisation et d'extension d'hébergements touristiques.
- Favoriser l'implantation de nouveaux concepts d'hébergements.
- Diversifier l'offre afin de proposer une gamme d'hébergements "tout public/tout budget" qui répondent aux différentes demandes et qui soient adaptés aux atouts touristiques locaux.
- Accompagner la création de structures d'accueil adaptées aux clientèles familiales, itinérantes et jeunes.
- Soutenir les hébergements du secteur associatif et du tourisme social et solidaire.
- Équilibrer l'offre et la capacité d'accueil des hébergements sur l'ensemble du Balcon du Jura.
- Renforcer l'effet levier des aides publiques en mobilisant les aides cantonales (LADE...).
- Soutenir les hébergements touristiques dans une démarche de transition écologique.

7. Gouvernance et promotion locale du tourisme

7.1 Nouvelle société de gestion touristique

Les structures organisationnelles actuelles des sociétés ou prestataires touristiques locaux ne permettent pas la mise en place d'un développement touristique « 4 saisons » professionnel. Pour accompagner le développement infrastructurel de la région, selon les axes définis, il est important d'accompagner les projets par une gouvernance adéquate et par une gestion progressivement centralisée de divers services.

Pour répondre à ces observations, il a été décidé d'étudier la création d'une nouvelle société touristique professionnelle capable de gérer plusieurs activités et cela sur les 4 saisons. Des contacts ont été entrepris avec une fiduciaire et le projet est en cours d'étude. A ce jour, le projet concerne la Société Coopérative des Remontées Mécaniques du Balcon du Jura Vaudois ainsi que la société Coopérative de la piscine de Sainte-Croix. L'intégration future d'autres sociétés locales touristiques sera possible.

7.2 Nouvelle organisation de promotion touristique locale

À la fin du mois de juin 2023, l'Agence de Développement du Nord Vaudois (ADNV) a informé les Municipalités de Sainte-Croix, Bullet et Mauborget de sa décision de fermer ses agences/offices de tourisme d'ici au 31 décembre 2023, à l'exception de l'agence d'Yverdon-Les-Bains. Cette résolution entraîne des conséquences significatives sur la manière d'organiser la promotion touristique au niveau local. Les Communes du Balcon du Jura se trouvent donc dans l'obligation d'évaluer les répercussions de cette annonce et de définir les solutions à mettre en place.

Actuellement, certaines incertitudes persistent quant à la poursuite de certaines tâches qui étaient auparavant gérées par l'ADNV. Ces questions nécessitent des clarifications ultérieures. Le débat sur la présence et l'emplacement d'un office de tourisme, la possible création d'un site internet local, ainsi que l'embauche d'un-e coordinateur-trice touristique demandent une réflexion approfondie. En 2021, des démarches avaient été entreprises en vue de la mise en place d'un bus dédié à l'animation et à la promotion touristiques (budget de CHF 80'000.-). Ce projet doit donc être réintégré dans les nouvelles considérations. Un budget annuel de CHF 150'000.- est prévu pour la réalisation de ce projet en faveur de l'organisation de la promotion touristique locale.

7.3 Développement d'une identité locale (marque)

La décision annoncée par l'ADNV en juin 2023 engendre également des répercussions sur le développement d'une identité locale. Il est primordial que la destination de Sainte-Croix/Les Rasses se dote d'une image de marque solide et cohérente. Cela permettra de la distinguer des autres destinations touristiques et de la rendre plus attractive pour les visiteurs. De plus, l'importance de la mise en place d'une identité locale, d'un logo et d'un slogan a été souligné par le groupe de travail : mise en scène, patrimoine et terroir. Un budget de CHF 100'000.- a été estimé pour le développement de cette identité locale.

8. Projets des Groupes de Travail

La coopération des groupes de travail a donné naissance à 23 fiches de projet, reflétant une approche globale :

- Organisation et Synergies : Optimisation des activités, maintenance des installations, et création d'un site internet commun pour une expérience homogène.
- Mobilité et Transports Publics : Tarification des parkings, promotion de la mobilité douce, et discussions en cours pour la gratuité des transports publics.
- Mobilité Douce : Entretien des parcours VTT, développement de balades thématiques, et amélioration des liaisons douces pour une expérience fluide entre les sites.
- Mise en Scène, Patrimoine et Terroir : Renforcement de la visibilité en ligne, concerts pittoresques, service de paniers pique-nique, et création d'activités intérieures immersives.
- Hébergements et Restaurants : Facilitation de l'accès aux hébergements et restaurants via un QR code intuitif, et diffusion régulière d'une liste actualisée.

Des informations plus détaillées concernant les fiches de projet élaborées par les groupes de travail, ainsi que les décisions prises par le COPIL, sont disponibles dans les annexes de ce document. Des projets sont repris dans le programme prévu et d'autres seront étudiés ultérieurement.

9. Financement

9.1 Estimation des coûts

Pour la période s'étendant de 2024 à 2026, les coûts globaux associés à la réalisation des divers projets sont évalués à hauteur de CHF 12'720'000.-.

Cette estimation des coûts fait référence aux montants des préavis qui seront proposés aux Conseil communaux, mais ne correspond pas nécessairement aux dépenses qui seront effectivement engagées dans les années 2024 à 2026. En effet, certains projets ne pourront voir le jour et d'autres seront répartis sur plusieurs années.

En détaillant davantage :

- Pour l'année 2024, les coûts projetés des préavis sont estimés à CHF 7'520'000.-.
- Pour l'année 2025, les coûts projetés des préavis sont estimés à CHF 3'930'000.-.
- Pour l'année 2026, les coûts projetés des préavis sont estimés à CHF 1'270'000.-.

9.2 Répartition financière

La répartition financière se subdivise en plusieurs composantes distinctes. Celles-ci comprennent les contributions provenant du secteur privé, les engagements financiers des Communes de Sainte-Croix et de Bullet, ainsi que les subventions cantonales à fonds perdus espérées.

Le principe de la répartition des coûts à l'habitant entre les communes de Sainte-Croix et Bullet est proposé pour les projets touristiques jugés d'intérêt régional. A ce jour, cette clé de répartition représente 88% pour Sainte-Croix et 12% pour Bullet.

Pour la période s'étendant de 2024 à 2026, les participations sont évaluées à hauteur de :

- CHF 2'865'000.- pour les **contributions privées** (22,5%)
- CHF 5'344'240.- pour la **Commune de Sainte-Croix** (42%)
- CHF 728'760.- pour la **Commune de Bullet** (5,7%)
- CHF 3'782'000.- pour les **aides cantonales à fonds perdus** (29,7%)

10. Planning et vision touristique

10.1 Période 2024-2026

Les développements touristiques et les infrastructures décrits dans le document sont prévus pour une période s'étendant de 2024 à 2026. Les projets envisagés pour chaque année sont détaillés dans la liste des projets à réaliser en annexe.

Le plan d'action n'est pas figé mais fait partie intégrante d'un processus d'amélioration continue. Dès lors, le plan d'action est régulièrement analysé et actualisé en fonction de l'évolution du contexte économique et touristique. Son adaptabilité permet de rester proactif et d'anticiper des changements, plutôt que d'en subir les effets ou impacts. De nouveaux projets pourront également être ajoutés en cours de route, en fonction des besoins identifiés.

10.2 Vision touristique 2040

Parallèlement à la réalisation des projets identifiés dans ce préavis pour la période 2024-2026, il est impératif d'accorder une attention stratégique à plus long terme. En effet, au fil de la réalisation de ces projets et infrastructures, émerge une opportunité essentielle : celle de dessiner les contours d'une vision touristique robuste et visionnaire en vue de l'année 2040.

Cette vision prospective pour 2040 est bien plus qu'une simple projection ; elle constitue une boussole qui guidera les décisions prises aujourd'hui. Établir une vision claire et audacieuse pour l'avenir permet de contextualiser les projets actuels dans une perspective plus vaste. Cela offrira la possibilité de créer une synergie entre les initiatives à court terme et l'objectif à long terme.

Le préavis qui vous est soumis représente un équilibre subtil entre les actions à réaliser dans la période de 2023-2026 et la nécessité d'ancrer ces actions au sein d'une vision ambitieuse, déterminant ainsi la direction que prendra le développement touristique jusqu'en 2040. En unissant la concrétisation actuelle

avec la vision à long terme, le Masterplan s'engage sur la voie d'un développement durable, réfléchi et pleinement réalisable, capable de répondre aux attentes des générations présentes et futures.

11. Conclusion

Les Municipalités de Bullet et Sainte-Croix ont décidé d'élaborer conjointement ce préavis afin d'informer de la vision et du développement touristique de notre région.

Il traduit la volonté des Communes de Sainte-Croix et Bullet de conjuguer un développement touristique maîtrisé et par étape. Il est le résultat d'une réflexion et d'une vision partagée des Communes à l'horizon 2026 présenté à travers une nouvelle promotion et gouvernance locale ainsi que 18 projets concrets.

Cette feuille de route représente toutefois des investissements importants sur lesquels les Conseils Communaux de Sainte-Croix et Bullet seront amenés à décider de la réalisation, du rythme et de l'état d'avancement des projets.

Le crédit-cadre de 50 millions pour le tourisme durable est ouvert il est important de prendre « le train en marche » afin de laisser à nos successeurs une région où il fait bon vivre avec un tourisme qui tienne pleinement compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des citoyennes et citoyens du Balcon du Jura.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX,

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **de prendre acte** du rapport concernant la vision stratégique touristique 2024-2026 pour la destination Sainte-Croix/Les Rasses;
- **de valider** les principes de la nouvelle organisation de promotion touristique locale et des projets proposés;
- **d'approuver** le principe de répartition financière entre les communes de Sainte-Croix et Bullet selon les modalités exposées dans le présent préavis.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

C. ROTEN



Le Secrétaire :

S. CHAMPOD

Annexes : Fiches de projet élaborées par les groupes de travail, Liste des projets identifiés

Délégués municipaux : M. Cédric Roten, Syndic et M. Yvan Pahud, Municipal

ANNEXE : Fiches de projet élaborées par les groupes de travail

Le travail collaboratif entre les membres des groupes de travail a abouti à l'élaboration de 23 fiches de projet. Ces propositions ont ensuite été présentées au comité de pilotage pour approbation. Vous découvrirez ci-dessous un résumé spécifique à chaque groupe de travail. Les descriptions complètes des fiches de projet et des décisions prises par le COPIL sont disponibles dans un document annexe.

Groupe de travail : Organisation et synergies :

Le groupe de travail a réalisé 4 fiches de projets qui ont été soumises au Comité de pilotage Masterplan :

- Ski alpin, abonnements divers :
 - o Suite à l'intégration des remontées mécaniques (à l'exception de Mauborget) dans le Magic Pass, aucune nouvelle activité ne sera ajoutée avant l'analyse de la première saison hivernale. Un point de situation sera réalisé à la fin de la saison hivernale 2023/2024.
- Entretien techniques et maintenances (machines et téléskis) :
 - o Collaboration entre les entreprises locales concernées afin de réduire les charges et les coûts à l'entretien et à la maintenance.
 - o Le COPIL souhaite attendre la finalisation du projet de création d'une nouvelle société avant d'envisager la centralisation d'autres services (RH, administration, etc.).
- Organisation des sociétés locales :
 - o La création en cours d'une nouvelle société de gestion professionnelle répond directement à cette fiche de projet, ce qui en fait une composante intégrée au projet de la nouvelle société.
- Site internet commun :
 - o Le COPIL souhaite attendre la création de la nouvelle société ainsi que la mise en ligne du nouveau site internet touristique régional (YLB Région). Le projet est intégré à la fiche de projet "Organisation des sociétés locales".

Groupe de travail : Mobilité, transports publics :

Le groupe de travail a réalisé 5 fiches de projets qui ont été soumises au Comité de pilotage Masterplan :

- Parkings - Règlement et tarification :
 - o Pour la zone comprenant Les Replans, Les Rasses et Les Cluds, l'évaluation tarifaire du parking des Planets sera traitée en priorité (pas avant 2024), suivie des autres parkings du périmètre. Concernant Sainte-Croix, une attention particulière sera portée au règlement du parking de l'Auberson, notamment en ce qui concerne la durée de stationnement.
- Transports publics – liaison Mauborget (week-ends en période estivale) :
 - o Une coordination et une réflexion impliquant les trois communes sont nécessaires. Une réunion sera programmée début 2024. Les statistiques de la ligne 615 pour l'année 2023 seront étudiées pour éclairer la prise de décision.
- Service taxi ou VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur) :
 - o Cette question revêt un caractère politique et nécessite donc une discussion au sein des communes. Le projet est sous la responsabilité de la Commune de Sainte-Croix, qui poursuivra les réflexions pour trouver une solution.
- Borne de recharge électriques (voiture et vélo) :
 - o Le COPIL ne prévoit pas de prendre en charge la question de l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques, car cela relève d'une décision communale.
 - o L'installation de bornes de recharge dans les chalets d'alpage est envisagée en complément des supports VTT en cours d'installation le long du parcours de la "Tour des Alpes". Un budget de CHF 50'000.- a été alloué à ces supports et aux bornes de recharge.

- Gratuité des transports publics :
 - o Des discussions avec TRAVYS sont prévues fin 2023 pour obtenir les différents coûts nécessaires à la mise en place d'une telle mesure et de discuter des différentes options possibles (gratuité totale, seulement avec nuitée, etc.).

Groupe de travail : Mobilité douce :

Le groupe de travail a réalisé 6 fiches de projets qui ont été soumises au Comité de pilotage Masterplan :

- Gestion de l'entretien des itinéraires existants (VTT) :

Des échanges ont eu lieu avec Vaud Rando en vue d'explorer les opportunités de synergies et de collaborations pour l'entretien de ces sentiers situés en dehors de leurs zones respectives. Malheureusement, ces discussions n'ont pas abouti à une résolution ou à une collaboration pour l'entretien des itinéraires VTT. Ainsi, des pourparlers seront engagés avec les acteurs locaux afin d'établir une coordination visant à assurer la maintenance des parcours VTT à partir de la saison estivale 2024.
- Tour des alpages :
 - o Le COPIL a décidé de ne pas baliser le parcours en 2023, mais de réévaluer cette décision en fin d'année. La décision de mettre en place une signalisation pour 2024 sera prise en fonction de l'intérêt et de l'utilisation du parcours.
 - o Le COPIL a décidé d'envisager l'organisation d'un événement de type "Slow Up" à partir de 2024, sous réserve que les restaurateurs soient intéressés. Une étude de faisabilité sera réalisée pour définir la formule, les coûts et la gouvernance de cet événement.
- Mise en conformité des itinéraires existants :
 - o Une coordination sera établie entre les Communes de Bullet et Fontaines pour les passages à vélo situés sur le parcours "Jura Bike". Une cartographie du parcours "Aiguilles de Baulmes Bike" sera réalisée pour vérifier sa conformité. L'équipement des établissements situés sur le Tour des Alpages en supports VTT est validé. Les besoins en panneaux de signalisation sur les parcours actuels ont été transmis à SuisseMobile.
- Balades thématiques :
 - o Trois balades thématiques sont en réflexion. La première est une balade thématique au cœur de Sainte-Croix valorisant son patrimoine industriel. La seconde est une balade thématique au cœur du parc éolien de Sainte-Croix afin d'éduquer les visiteurs sur le sujet des énergies renouvelables. La troisième balade thématique permettra de connecter les zones des Replans, des Rasses et des Cluds et permettre une liaison ludique entre ces 3 sites. Un budget de CHF 30'000.- a été alloué pour la création de ces balades thématiques.
- Liaison mobilité douce Les Rasses – Les Replans
 - o Des contacts ont été pris avec le service des forêts pour obtenir une estimation des coûts pour réaménager le parcours existant et le rendre accessible aux piétons, aux cyclistes et si possible aux personnes à mobilité réduite. En fonction des coûts, les Communes réaliseront les aménagements nécessaires pour offrir une liaison de qualité pour les déplacements doux entre Les Replans et Les Rasses.
- Sécurité croisement – Route de la Côte :
 - o Le projet est actuellement entre les mains de la Commune de Sainte-Croix et de la DGMR, étant donné que la route est cantonale. Une rencontre sur place a eu lieu avec la Commune, la DGMR et Vaud Rando. Des aménagements pour optimiser la sécurité des piétons seront réalisés.

Groupe de travail : Mise en scène, patrimoine et terroir :

Le groupe de travail a réalisé 4 fiches de projets qui ont été soumises au Comité de pilotage Masterplan :

- Marque, visibilité internet et réseaux sociaux :
 - o Un travail sur le référencement du terme « Balcon du Jura » sera réalisé afin de permettre une recherche rapide du site internet touristique régional.
 - o Suite aux décisions prises par l'ADNV concernant la promotion locale, le COPIL a décidé d'allouer un budget de 100'000.- pour le développement d'une identité locale (marque, logo, slogan). La concrétisation de ce projet est prévu pour l'année 2024.
- Concert dans les pâturages :
 - o L'événement aura lieu à Bullet début septembre dans le cadre de FestiSuisse. Le COPIL n'a pris aucune décision concernant cet événement. Il est convenu de faire un point après l'événement pour évoquer sa pérennisation et la possibilité de le réaliser ultérieurement à L'Auberson, comme cela avait été initialement prévu.
- Paniers pique-nique :
 - o Fin 2023, avec le soutien de la SIC, une recherche d'un porteur de projet intéressé par la mise en place de ce service de paniers pique-nique sera réalisée. La valorisation de ce service sera discutée une fois le porteur de projet trouvé et le concept défini.
- Activités loisirs intérieurs
 - o Un contact sera établi avec un acteur local d'ici à la fin de l'année 2023 afin d'identifier d'éventuelles activités intérieures ouvertes au public, dans le but d'accroître leurs sources de revenus.
 - o En complément, une étude sera réalisée pour identifier les partenaires potentiels pour la mise en place d'activités pop-up en cas de manque de neige en hiver, par exemple.

Groupe de travail : hébergements et restaurants

Le groupe de travail a réalisé 2 fiches de projets qui ont été soumises au Comité de pilotage Masterplan :

- Affiche ouverture restaurant/hébergement :
 - o Création d'un QRcode pour permettre aux clients d'accéder facilement à une liste de restaurants de la région. La liste inclura les adresses, horaires d'ouverture et contacts des restaurants ouverts à proximité. Ce QRcode sera inclus dans des panneaux d'information touristique dans les lieux identifiés (Gare, Rasses, Cluds). Il permettra ainsi une meilleure visibilité des restaurants ouverts et les hébergements disponibles dans la région. Le QRcode sera également disponible pour les restaurants souhaitant l'afficher lors des jours de fermeture.
- Listing hébergements et restaurants (POC) :
 - o La création du document a été validée et celui-ci sera mis à jour tous les 6 mois, puis transmis aux partenaires pour leur diffusion auprès des clients.

Fiches de projets communes à plusieurs groupes de travail

2 fiches de projet ont été abordées de manière conjointe par plusieurs groupes de travail :

- Mise en scène et information touristique à la gare de Sainte-Croix :
 - o La Commune de Bullet poursuivra la phase 3 du projet cantonal de signalétique touristique, qui concerne le guidage piéton. De son côté, la Commune de Sainte-Croix se positionnera à la fin de la phase pilote pour décider d'une éventuelle intégration de ce concept sur son périmètre communal.

- Temporairement et en attendant la mise en œuvre effective de la troisième phase du projet cantonal de signalétique touristique, des affiches d'information touristique contenant des QR codes pour accéder aux informations seront installées à la gare, aux Rasses et aux Cluds.
- Agenda et promotion des événements :
 - Après discussion, le COPIL a décidé de ne pas prendre de mesures dans le cadre de cette fiche de projet, car la situation actuelle semble convenir à ce jour. Cependant, le chef de projet est encouragé à poursuivre son analyse pour évaluer si des ajustements sont nécessaires dans le futur.

**Masterplan Balcon du Jura
Listes des projets touristiques**

Les projets touristiques à réaliser

N°	Nom du projet	Description	Lieu	Année de réalisation	Initiateur du projet	Exploitant du projet	Coûts d'investissement	Participation financière privée	Participations financières		Aides financières cantonales envisagées/obtenues	coûts annuels estimés à la charge des Communes
									Sainte-Croix (88%)	Bullet (12%)		
-	Bus animation & promotion touristique	Véhicule d'information touristique itinérant permettant d'offrir un service touristique mobile dans la région de Sainte-Croix/Les Rasses.	Région Sainte-Croix/Les Rasses	2024	Communes de Sainte-Croix et Bullet en collaboration avec l'ADNV	Communes de Sainte-Croix et Bullet	80 000 CHF	0 CHF	56 320 CHF	7 680 CHF	LADE/LPR : 16 000 CHF	10 000 CHF
-	Supports VTT électrique et stations de recharge	Création, dans les chalets d'alpage et resourants se trouvant sur les parcours VTT, de supports VTT et stations de recharge autonome (énergie solaire).	Région Sainte-Croix/Les Rasses	2024	Communes de Sainte-Croix et Bullet	Chalets d'alpage et restaurants équipés	50 000 CHF	10 000 CHF (chalets d'alpage)	35 200 CHF	4 800 CHF	N/A	2 000 CHF
28	Skills Centre VTT et pumptrack	Centre de compétence VTT et pumptrack.	Les Rasses	2024	Commune de Bullet en collaboration avec Ecole Suisse de VTT	Commune de Bullet en collaboration avec Ecole Suisse de VTT et BikesLab	360 000 CHF	75 000 CHF (sponsoring)	105 600 CHF	14 400 CHF	SPEI: 90 000 CHF (confirmé) Fond du sport Vaudois: 75 000 CHF (confirmé)	8 000 CHF
29	Piscine des Replans	Rénovation bâtiments piscine et création d'un parc de loisirs (parcours aérien, tyrolienne, summertubing).	Les Replans	2024	Commune de Sainte-Croix en collaboration avec Gasser Activités Loisirs SA	Société coopérative de la piscine de Sainte-Croix + Gasser Activités Loisirs SA	7 000 000 CHF	650 000 CHF	3 432 000 CHF	468 000 CHF	SPEI: 2 450 000 CHF (Envisagé en fonds perdus)	130 000 CHF
30	Balades didactiques et ludiques	Création de plusieurs balades didactiques et ludiques: - Balade industrielle au cœur du village de Sainte-Croix (en cours). - Balade Parc Eolien en collaboration avec Romande Energie (en réflexion). - Balade didactique/ludique pour relier les Replans - Les Rasses - Les Cluds (en réflexion).	Région Sainte-Croix/Les Rasses	2024	A définir (+ potentiels partenariats)	Communes de Sainte-Croix et Bullet	30 000 CHF	10 000 CHF	17 600 CHF	2 400 CHF	N/A	2 000 CHF
Total pour l'année 2024							7 520 000 CHF	745 000 CHF	3 646 720 CHF	497 280 CHF	2 631 000 CHF	152 000 CHF
N°	Nom du projet	Description	Lieu	Année de réalisation	Initiateur du projet	Exploitant du projet	Coûts d'investissement	Participation financière privée	Participations financières		Aides financières cantonales envisagées/obtenues	coûts annuels à la charge des Communes
									Sainte-Croix (88%)	Bullet (12%)		
-	Nouvelle société touristique	Création d'une nouvelle société professionnelle pour la gestion des activités touristiques et de loisirs (piscine, remontées mécaniques, autres).	Région Sainte-Croix/Les Rasses	2025	Commune de Sainte-Croix	Nouvelle société créée (conseil d'administration)	200 000 CHF	0 CHF	123 200 CHF	16 800 CHF	LADE+LPR: 60 000 CHF	5 000 CHF
31	Exploitation estivale des remontées mécaniques	Exploitation des remontées mécanique en période estivale: Mountain Cart et VTT.	Domaine skiable des Rasses	2025	SCRMBIV + Communes	SCRMBIV	300 000 CHF	0 CHF	171 600 CHF	23 400 CHF	SPEI: 105 000 CHF (Envisagé en fonds perdus) Possibles aides à fonds perdus du Fond du Sport Vaudois pour les pistes de VTT (A confirmer)	20 000 CHF
32	Colonie et centre sportif	Rénovation d'une colonie de vacances et construction d'un centre sportif (GSFR) 4 saisons.	Les Cluds	2025	GSFR + Fondation Clos du Château	GSFR + Fondation Clos du Château	2 000 000 CHF	1 200 000 CHF	88 000 CHF	12 000 CHF	SPEI: 700 000 CHF (Envisagé en fonds perdus)	0 CHF
33	Cabanes dans les arbres ou hébergement insolite (ex: POD)	Nouvelle offre d'hébergement insolite: Création de cabanes dans les arbres à proximité du site de la piscine des Replans.	Secteur piscine des Replans	2025	Privé	Privé	800 000 CHF	720 000 CHF	0 CHF	0 CHF	LADE + LPR: 80 000 CHF (envisagé en aides à fonds perdus)	0 CHF
34	Stationnement Camping Car	Place de camping-car à L'Auberson (4). Changement de lieu pour la borne Euro-Relais.	Derrière la grande salle à l'Auberson	2025	Société de développement de L'Auberson en collaboration avec la Commune de Sainte-Croix	Commune de Sainte-Croix	150 000 CHF	0 CHF	118 800 CHF	16 200 CHF	LADE/LPR: 15 000 CHF (envisagé en aides à fonds perdus)	1 000 CHF
35	Points de vue et panorama	Optimisation et amélioration des points de vue identifiés (aménagement, tables d'orientation) du Balcon du Jura. Mise en avant du panorama offert depuis le Balcon du Jura. Un projet porté par la société de développement de Mauborget est en cours sur le parking situé au centre du village.	Divers lieux où admirer le panorama	2025	Communes de Sainte-Croix et Bullet	Communes de Sainte-Croix et Bullet	80 000 CHF	0 CHF (possible sponsoring)	56 320 CHF	7 680 CHF	LADE/LPR : 16 000 CHF	2 000 CHF
36	Transport public Bullet-Mauborget	Prolongement de la ligne 615 jusqu'à Mauborget en week-end pendant la période estivale. Connexion avec la ligne 625 permettant de rejoindre Couvet et de créer une boucle autour du Chasseron et également de se rendre au Creux-du-Van.	Bullet - Mauborget	2025	Communes de Sainte-Croix, Bullet et Mauborget	TRAVYS	400 000 CHF	200 000 CHF	176 000 CHF	24 000 CHF	N/A	?
Total pour l'année 2025							3 930 000 CHF	2 120 000 CHF	733 920 CHF	100 080 CHF	976 000 CHF	180 000 CHF
N°	Nom du projet	Description	Lieu	Année de réalisation	Initiateur du projet	Exploitant du projet	Coûts d'investissement	Participation financière privée	Participations financières		Aides financières cantonales envisagées/obtenues	coûts annuels à la charge des Communes
									Sainte-Croix (88%)	Bullet (12%)		
37	Tennis + Padel couvert	Le Tennis club de Sainte-Croix souhaite rénover et optimiser ses infrastructures actuelles. Le club envisage de créer des cours de Padel tennis couverts sur les terrains en béton. Le projet étant à ses débuts, peu d'informations sont communiquées.	Sainte-Croix	2026	Tennis club Sainte-Croix	Tennis club Sainte-Croix	690 000 CHF	0 CHF	510 400 CHF	69 600 CHF	Fond du sport vaudois: 60 000 CHF LADE/LPR: 50 000 CHF	5 000 CHF
38	Accueil Col des Etroits	Optimisation de l'accueil touristique et amélioration du stationnement au Col des Etroits.	Col des Etroits, Sainte-Croix	2026	Commune de Sainte-Croix	Commune de Sainte-Croix	150 000 CHF	0 CHF	105 600 CHF	14 400 CHF	LADE + LPR: 30 000 CHF (envisagé en aides à fonds perdus)	2 000 CHF
39	Via Ferrata	Construction d'une via ferrata aux Aiguilles de Baulmes à proximité du restaurant du Mont de Baulmes.	Aiguilles de Baulmes	2026	A définir (actuellement Commune de Sainte-Croix)	A définir	150 000 CHF	0 CHF (possible sponsoring)	118 800 CHF	16 200 CHF	LADE + LPR: 15 000 CHF (envisagé en aides à fonds perdus) Aide Suisse à la montagne: possible en cas de dernier recours	8 000 CHF
40	Mur d'escalade extérieur	Construction d'un mur d'escalade extérieur sur la façade sud du centre sportif Champs de la Joux. Mur d'escalade autonome avec un enrouleur automatique. Ne nécessite pas de personnel sur place.	Centre sportif, Sainte-Croix	2026	Commune de Sainte-Croix	Commune de Sainte-Croix	80 000 CHF	0 CHF	52 800 CHF	7 200 CHF	Fond du sport vaudois: 20 000 CHF LADE/LPR: 8 000 CHF	4 000 CHF
41	Accueil Camping-car	Optimisation et agrandissement de l'aire d'accueil pour camping-car au Camping des Cluds. Ajout d'une seconde borne Euro-Relais.	Camping des Cluds	2026	Camping Club Yverdon en collaboration avec la Commune de Bullet	Camping des Cluds	100 000 CHF	0 CHF	35 200 CHF	4 800 CHF	LADE/LPR : 7 500 CHF	1 000 CHF
42	Liaison mobilité douce	Optimisation de la liaison en mobilité douce entre Les Replans - Les Rasses - Les Cluds. Amélioration de l'itinéraire pour garantir la cohabitation de diverses pratiques.	Replans, Les Rasses, Les Cluds	2026	Communes de Sainte-Croix et Bullet	Communes de Sainte-Croix et Bullet	100 000 CHF	0 CHF	88 000 CHF	12 000 CHF	N/A	5 000 CHF
Total pour l'année 2026							1 270 000 CHF	0 CHF	910 800 CHF	124 200 CHF	185 000 CHF	205 000 CHF
TOTAL 2024-2026							12 720 000 CHF	2 865 000 CHF	5 291 440 CHF	721 560 CHF	3 792 000 CHF	205 000 CHF